

# Cartographie de l'État des Lieux

## La pêche

La pêche se pratique en rivière et en étang. Dix Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), regroupant plusieurs milliers de membres, sont chargées de l'organisation et la gestion de la pêche loisir sur la Scarpe canalisée et ses affluents, ainsi que sur les 3 étangs fédéraux du territoire du SAGE (la Mare à Goriaux et les étangs de la Puchoie et des Evoïches). On dénombre aussi de nombreux étangs privés et communaux.

Bien qu'en sensible régression au cours de ces dernières décennies, le nombre de pêcheurs reste important.

## Les activités cynégétiques

La chasse au gibier d'eau se pratique au niveau de mares et d'étangs. Cela représente plusieurs centaines de huttes de chasse. L'association des Sauvaginiers de la Vallée de la Scarpe regroupe à elle seule autour de 150 adhérents.

## La navigation

Compte tenu du gabarit de la Scarpe, la navigation commerciale n'est plus envisageable sur ce canal, qui possède toutefois un potentiel relatif à la navigation de plaisance.

La fréquentation est cependant actuellement toute relative. Certes, plus de 300 bateaux de plaisance sont passés à l'écluse de Fort de Scarpe (Douai) en 2001 pour parcourir la Scarpe canalisée. Ils ont transporté plus de 3000 touristes qui peuvent profiter de la demi-douzaine de haltes nautiques réparties sur le linéaire de cours d'eau. Cependant, il s'agit essentiellement de bateaux à passagers et on constate une baisse de la fréquentation depuis quelques années.

#### La randonnée nature

La mosaïque de milieux humides attire également un public de randonneurs, séduit par les paysages et la découverte de la nature. Plus de 500 km de sentiers peuvent être parcourus à pied, à cheval ou en VTT sur le territoire du Parc naturel régional. Certains sentiers sont liés à l'eau et font parfois l'objet d'un suivi de fréquentation. Ainsi, on constate plusieurs milliers de passages chaque mois (entre avril et septembre), le long des chemins de halage qui bordent la Scarpe.

#### Les bases de loisirs

Il existe deux bases de loisirs sur le territoire. La base de loisirs de Raismes développe des activités essentiellement liées à l'eau : baignade, canoë, pédalo... A Rieulay, la base de loisirs des Argales développe ces mêmes activités mais les associe également à la découverte de l'histoire minière et de l'environnement.

